

Le Mans, le 4 avril 2023

Marietta KARAMANLI

Députée de la Sarthe

Conseillère municipale et
communautaire du Mans

Monsieur Gérard DARMAMIN
Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer
Ministère
8 Place Beauvau
75800 Paris Cedex 08

Réf. : MK 2023 04 15

Monsieur Le Ministre,

Je me permets d'attirer votre attention sur la situation du MANS au regard des effectifs de la police nationale sur la ville.

En préalable il y a le constat d'une montée d'actes violents liés entre autres aux trafics de stupéfiants et à la délinquance de bandes organisées. Le nombre délits et crimes a augmenté de plus de 37 % entre 2012 et 2019 (25,5 % si on prend pour référence la période 2012 à 2021).

Plusieurs éléments peuvent être objectivés et rapportés à l'appui d'une demande de renforcement de ces effectifs.

1 Le ratio nombre d'emplois de police sur celui du nombre d'habitants montre une moindre présence comparée à d'autres villes importantes (cf tableau et données 2022 à la suite).

2 Certaines villes ont d'ores et déjà fait l'objet d'affectations nouvelles. Pour ne prendre que les exemples de villes comme Angers, Chartres, Saumur, celles-ci ont vu leurs effectifs renforcés ces derniers mois de respectivement de 43, 25 et 15 agents.

3 Les modalités de choix de ce renforcement peuvent être variées, que ce soit des emplois nouveaux au regard de la situation locale, des emplois ouverts à la sortie de formation, ou encore des emplois visant à anticiper des départs en retraite (entre 6 et 10 départs en 2023, 2024 et 2025).

Parallèlement pourraient être envisagés que des agents déjà expérimentés et approchant la fin de la durée d'emploi en région parisienne, souhaitant venir au Mans, puissent être nommés par anticipation sur la ville.

Ces forces et emplois de police pourraient d'ailleurs se cumuler avec le renforcement de postes plus directement dédiés au traitement d'affaires judiciaires. En effet plus de 50 % des affaires judiciaires traités par le pôle d'Angers reviendrait sur Le Mans.

Courrier à adresser à

Marietta KARAMANLI – Assemblée Nationale – 126 rue de l'Université – 75355 PARIS 07 SP
39 rue Evrard – 72100 LE MANS – Tél. 02 43 86 91 91 – Courriel : contact@marietakaramanli.fr

Une estimation est faite au final de la nécessité d'une trentaine d'emplois nouveaux.

Cette demande justifiée par le constat d'infractions graves n'a pas encore fait l'objet d'une réponse très circonstanciée, à la hauteur des enjeux, visant la dissuasion par la présence de forces de l'ordre et la réalisation d'enquêtes visant la poursuite et la dissuasion de la délinquance et de la criminalité nouvelles.

La situation actuelle pourrait d'ailleurs se dégrader en 2024 eu égard à la tenue des Jeux olympiques mobilisant des forces sur la région parisienne alors même que certaines compétitions, même si en nombre limité, pourraient se tenir Sarthe avec des objectifs de sécurité élargis.

Je souhaiterais donc que vous puissiez examiner ces questions et je vous en remercie par avance.

Je reste mobilisée sur cette question fondamentale pour la population qui attend de l'Etat une présence forte, juste et protectrice.

Vous remerciant par avance de votre attention, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes salutations les meilleures et reconnaissantes.



Marietta KARAMANLI

1 Tableau reconstitué à partir de données 2022 (sources syndicales)

	Le Mans	Nantes	Marseille	Gironde
Homicides	11	30	23	23
Tentatives homicides	35			75
Population	145 000	510 000	1 000 000	700 000
Nombre de fonctionnaires	300 (sur le terrain)	1313	1700 (DDSP, PAF et PJ)	1500

2 Autres données : groupe protection des familles Le Mans 1 000 dossiers 6 fonctionnaires de police ; Laval 350 dossiers 6 fonctionnaires de police.

3 Autres données : de nuit les deux brigades devraient comporter 20 agents, elles n'en comportent que 16.

4 En matière d'investigation, les effectifs présents devraient 2 fois 20 agents ils ne sont que de 2 fois 16 agents.